

ANNONCE A PUBLIER AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Acheteur

Ville de Mouy

Monsieur Frank DERUEM, Maire

45 Place du Docteur Avinin

60250 MOUY

E-mail : technique@mouy.fr

L'acheteur intervient en tant que Pouvoir Adjudicateur.

2. Procédure de passation

Le présent marché est un marché de travaux ordinaire, passé selon une procédure adaptée (MAPA) en application des articles L. 2123-1 et suivants du Code de la commande publique (CCoP).

Le marché est passé selon les principes de liberté d'accès, d'égalité de traitement et de transparence des procédures, conformément aux dispositions du CCoP.

3. Objet du marché

Travaux de rénovation des toitures terrasse de la police municipale et de l'école Louise Michel.

4. Calendrier d'exécution

Démarrage prévisionnel : **lundi 06 juillet 2026.**

Concernant l'école maternelle Louise Michel, les travaux vont générer des nuisances notamment sonores. Ils devront donc être réalisés pendant les vacances scolaires, soit entre le 06 juillet et le 31 août. Les travaux de finition, n'engendrant pas de nuisances pourront être réalisés en dehors des vacances scolaires.

Concernant les locaux de l'annexe Mairie, ils seront réalisés en milieu occupé, par le personnel de la Police Municipale.

Le délai global d'exécution des travaux est fixé à 2 mois à compter de la notification de l'ordre de service fixant la date de démarrage du chantier.

Ce délai inclut l'ensemble des phases :

- Mise en place du chantier et préparation,
- Réalisation des travaux objet du marché,
- Nettoyage final et remise en état du chantier.

Le marché prend fin avec l'expiration de la garantie de parfait achèvement, levées de réserves incluses.

5. Allotissement

Le marché n'est pas alloti en raison de la nature homogène des prestations et de la nécessité d'assurer une cohérence technique, organisationnelle et financière de l'exécution, le fractionnement en lots étant de nature à rendre l'opération plus complexe et à alourdir les coûts de coordination.

6. Variantes

Les variantes en moins-value, sont autorisées.

7. Obtention du dossier de consultation des entreprises

a) Le dossier de consultation des entreprises est délivré gratuitement par voie électronique en le téléchargeant sur le profil acheteur du maître d'ouvrage à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr/>

b) Visite des lieux

Les candidats sont informés qu'une visite sur site, pour prise de connaissance des lieux, de leurs abords et des contraintes liées aux sites, est vivement conseillée dans le cadre de cette consultation.

Cette visite revêt un caractère impératif mais pas éliminatoire. Toutefois, les candidats qui n'y auraient pas participé ne pourront invoquer, après acceptation de leur offre, une méconnaissance des lieux, des conditions d'intervention ou de la nature des supports pour justifier toute difficulté ou surcoût lié à des problématiques découvertes ultérieurement.

8. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Voir Règlement de la Consultation.

9. Date limite de réception des offres

Dans le respect des dispositions des articles R.2151-1 à R.2151-3 du code de la commande publique, la date limite de réception des offres est fixée au : **vendredi 12 juin 2026 à 12h00.**

10. Modalités de dépôt des offres

Les offres dématérialisées sont déposées sur le profil acheteur à l'adresse suivante :

<https://www.marches-securises.fr/>

Les modalités de dépôt sont précisées dans le Règlement de la Consultation.

11. Délai de validité des offres

Suivant article 3.17 du Règlement de la Consultation, la durée est de 90 jours.

12. Critères de jugement des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés à l'article 3.20 du Règlement de la Consultation, soit :

- Prix de l'ensemble de la mission : 70 %
- Valeur technique de l'offre : 30%
 - Méthodologie proposée : 15 %
 - Composition et qualification des moyens dédiés : 15 %

13. Modalités d'obtention des renseignements d'ordre administratif et/ou techniques

Pour obtenir tous renseignements complémentaires les opérateurs peuvent déposer une demande sur le profil acheteur de la collectivité.

Une réponse leur sera transmise sous forme dématérialisée dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation.

14. Date d'envoi de l'avis à la publication

Date prévisionnelle prévue : **mardi 12 mai 2026.**